



DOSSIER DE PRESSE

MÉTROPOLE  
**TOULON**  
**PROVENCE**  
**MÉDITERRANÉE**



www.metropoleTPM.fr  
f t i @metropoleTPM



# Exercice de lutte anti-pollution aux hydrocarbures INFRA POLMAR

Point presse le jeudi 30 septembre à 14h - Carqueiranne



Exercice INFRA POLMAR le 14 mai 2014 à Hyères © Olivier Pastor TPM

Contact presse : Alice Giudici 04 94 93 82 19 / 06 22 71 17 13 / [agiudici@metropoletpm.fr](mailto:agiudici@metropoletpm.fr)

Carqueiranne, La Crau, La Garde, Hyères, Ollioules, Le Pradet, Le Revest-les-Eaux, Saint-Mandrier-sur-Mer, La Seyne-sur-Mer, Six-Fours-les-Plages, Toulon, La Valette-du-Var

## Du Contrat de Baie au Plan InterCommunal de Sauvegarde (PICS) métropolitain

Depuis de nombreuses années, la Métropole Toulon Provence Méditerranée assure l'animation de deux démarches Contrats de Baie, l'une sur la Rade de Toulon et son bassin versant (2002), l'autre sur la Baie des Iles d'or (la Rade d'Hyères) et son bassin versant (2015). Véritables démarches multi-partenariales, ces contrats pluriannuels ont pour objectif global, l'amélioration de la qualité des eaux côtières et des milieux aquatiques.

Dans le cadre de ces démarches et en partenariat avec le Plan InterCommunal de Sauvegarde (PICS) métropolitain et la Ville de Carqueiranne, un exercice de lutte contre une pollution accidentelle par les hydrocarbures est organisé les 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre prochains sur le port des « Salettes » et la plage « Peno » à Carqueiranne. Il permet ainsi de répondre à l'un des objectifs prioritaires de ces Contrats : la réduction des pollutions des eaux d'origine chimique.

### L'exercice de dépollution INFRA POLMAR

Cet exercice, dont la vocation est une sensibilisation et une formation à l'échelle intercommunale, est organisé pour la gestion d'une pollution de moyenne ampleur (INFRA POLMAR), soit une pollution ne nécessitant pas le déclenchement du plan départemental POLMAR et pouvant donc être gérée par les collectivités locales infra-départementales.

Sa finalité est de « former les techniciens des communes littorales pour leur faire acquérir des réflexes communs et être en capacité d'intervenir rapidement en cas de pollution accidentelle par les hydrocarbures ».

Dans le cadre du Plan InterCommunal de Sauvegarde (PICS), la volonté de la Métropole TPM est de permettre aux communes de s'exercer à travers différentes simulations de crise, en vue d'éprouver leur Plan Communal de Sauvegarde et de mobiliser le soutien logistique que permet la solidarité intercommunale à travers le PICS. De ce fait, le Poste de Commandement Communal sera activé et d'autres services tels que le SDIS du Var participeront à cette manœuvre.

La connexion interservices étant essentielle dans ce type de crise, il est primordial d'organiser de telles rencontres pour consolider la connaissance des rôles, compétences et responsabilités de chacun.

À travers cet exercice, il sera également question de recourir au matériel de dépollution disponible au niveau communal et intercommunale, d'expérimenter la communication de crise et de tisser un réseau professionnel local capable d'intervenir rapidement en cas de pollution aux hydrocarbures sur le littoral métropolitain.



En octobre 2018, une pollution aux hydrocarbures avait touché les plages varoises, les moyens du PICS avaient alors été mobilisés pour nettoyer les plages de Porquerolles et mettre le site des Salins d'Hyères en sécurité. © Olivier Pastor TPM

L'exercice comptera au total environ **90 personnes**, dont les représentants des **10 communes littorales situées dans le périmètre des deux Contrats de Baie animés par la Métropole TPM**, soit les 8 communes littorales métropolitaines pour le Contrat Métropolitain de la Rade de Toulon (depuis Six-Fours-les-Plages jusqu'à Hyères), ainsi que les communes de la Londe-les-Maures et Bormes-les-Mimosas pour le Contrat de Baie des Iles d'Or.

Afin de mener à bien ce projet, la Métropole TPM a missionné le **CEDRE (Centre de Documentation, de Recherche et d'Expérimentations sur les pollutions accidentelles des Eaux)**, expert reconnu à l'échelle internationale en matière de lutte contre les pollutions accidentelles des eaux, pour un appui technique et spécialisé pour la construction et l'animation de cet exercice. La Métropole a également travaillé en étroite collaboration avec la commune de **Carqueiranne, le SDIS du Var, le Parc national de Port-Cros et la DDTM du Var** pour affiner le contour de cet exercice.

La formation est prévue sur deux journées et comprend à la fois une partie théorique (précisions sur le rôle et la responsabilité du Maire, sur les différentes étapes de la lutte contre la pollution, sur la notion de préjudice écologique ainsi que sur le rôle du SDIS dans la gestion d'une telle crise) et une partie pratique (organisation et animation d'ateliers opérationnels, pour apprendre à manipuler le matériel de lutte contre la pollution).

### Infos et chiffres

Tous les produits qui sont utilisés dans le cadre de cet exercice sont non dangereux et sans impact sur l'environnement.

Les structures représentées au cours de cet exercice, via la mobilisation des agents, sont les suivantes :

- Les 8 communes littorales de la Métropole TPM - Carqueiranne, La Garde, Hyères, Le Pradet, Saint-Mandrier-sur-Mer, La Seyne-sur-Mer, Six-Fours-les-Plages et Toulon
- Les communes de La Londe-les-Maures et Bormes-les-Mimosas
- Les Services opérationnels de la Métropole TPM
- La Chambre de Commerce et d'Industrie du Var
- La Marine nationale
- Le Parc national de Port-Cros
- Le SDIS du Var
- Le Syndicat Intercommunal des communes du littoral varois
- La Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez